DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

82.165/MCB

Objet
PERMANENCE D'ACCUEIL-INFORMATION-ORIENTATION
Participation financière de la Ville

DATE DE CONVOCATION
8 Octobre 1982

DATE D'AFFICHAGE
8 Octobre 1982

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	17
Nombre de votants	19
Pour	19
Contre	
Abstentions.	

Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL

ROCHEFORT, LE
22.OCT.1982
APPLICATION LOI N° 82213 du 2-3-1982

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le quinze octobre à vingt heures trente
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. Pierre LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD BOUCHET, Adjoints - Mme TACQUET, Me TAP, MM. PELLETIER, DUFEIL, BOULAN, PAPEAU, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, BOISARD, GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MAURELLET par M. DUFEIL
DUFOUR par M. LACHAUD

Absents : MM. BOUTET, BUJARD, BERLAND, BROTREAU, CABAL, MONTRON, POUGET, VIAUD

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 8 septembre 1982, Monsieur le Chef d'établissement d'appui du GRETA, fait connaître que le Centre d'Information et d'Orientation de ROYAN a été retenu comme support de la permanence d'accueil-information-orientation pour la zone géographique correspondant à son district scolaire (COZES, SAUJON, LA TREMBLADE, ROYAN).

Le CIO n'ayant pas la qualité d'établissement public, c'est le GRETA de Saintonge représenté par son Chef d'Etablissement d'appui qui sera le signataire de la de la convention avec la Préfecture de Région.

Cette convention prévoit en son article 5 la possibilité pour la collectivité locale concernée, d'être partie prenante en contribuant au fonctionnement de la permanence d'accueil-information-orientation sous forme de subventions ou de prestations.

Un budget prévisionnel de fonctionnement a été établi pour l'exercice 1982 comme suit /:

.../...